

Accès à l'information - Montérégie

De: Accès à l'information - Montérégie
Envoyé: 19 novembre 2021 08:14
À:
Objet: Demande d'accès 200777707 - Courriel réponse
Pièces jointes: A- Art. 53 et 54_2020.pdf; Avis de recours.pdf; Fiche 6530 (1)_biffé.pdf

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 12 novembre dernier, concernant la fiche d'Urgence-Environnement, rue St-François à Verchères.

Le document suivant est accessible :

- Fiche Urgence-Environnement, 30-03-2014

Toutefois, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information et de la protection
des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la
Montérégie**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques

201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : (450) 928-7607 poste 455

Télécopieur 450) 928-7755

www.environnement.gouv.qc.ca

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence : 7110-16-14-59025-01

Archives N° :

Date de l'événement : 30 mars 2014

Heure : 13:40

Nb de photos : 0

Organisme impliqué : Entreprises Agritrac Inc.

Tél. ()

Adresse : 112, rue Joseph-Bertrand

Poste: []

Ville : Verchères

Code postal:

Endroit de l'événement : 25 rue St-François

Code S.P.:

Ville de l'événement : Verchères

N°. de ville : 59025

Produit en cause : huile à transmission

État du produit L/S/G: (L)

CLASSE	U.N.:
	C.A.S.:

Quantité: Approx

Imp.: 1 L

Aspects humains

Sans Dév. :

Dév. L

Réc. L

Sans Objet:

Évacués : Nb.:

Blessés : Nb.:

Traités imm. Nb.:

Hospitalisés : Nb.:

Décédés : Nb.:

SECTEUR : Industriel

Autres/Mixte :

IMPACT : Air

Cours d'eau

Infrastructure d'Intérieur

Infrastructure Souterraine

Infrastructure de Surface

Milieu Naturel

Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Bris d'équipement

Sommaire (causes de l'événement) : déversement d'huile à transmission causé par un déneigeur de la ville qui perd de l'huile et qui en a mis partout dans le quartier. La quantité est inconnue. C'est peut-être tombé dans des égouts, mais

Signalé par: art. 53-54

Origine M.E.

Organisme : Citoyen

Appel reçu à: 14:48

Tél. : (art. 53-54

[] Date : 30 mars 2014

Fin de la conversation 14:55

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date de sortie: 30 mars 2014

Urgence-Environnement : Armando Balmori

Rendu sur les lieux à: 16:30

Organisme impliqué: Jean Luc Chicoine, Entreprises Agritrac Inc.

Quitte les lieux à: 17:15

Temps total: 230 min

Responsables municipaux:

Nb de sorties: 1

Catégorie : 1

Autres:

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence Coût:

Pér. de traitement: Int.

Transféré à (serv. ou code): FER

Zone (M.T.M) : X :

Y :

Sommaire :
(Interventions)

Le 30 avril 2014 je reçois à 14h48 un appel concernant le déversement d'huile hydraulique dans la rue St-François à Verchères. Le plaignant dit que lors du déneigement de la rue, une machine lourde a laissée couler de l'huile. Il ajoute qu'il s'agit de la même compagnie située de l'événement du 13 avril 2013. Il ajoute qu'il a contacté Jean-Claude Brunelle, inspecteur de la ville et qu'il est allé prendre des photos.

Je me déplace à Verchères. J'arrive sur place à 16h30 et je me dirige vers la rue St-François. J'observe des traces très légères d'huile sur la rue. Je parcours les alentours et je ne trouve pas de trace d'huile.

Je me dirige vers la rue de l'industrie et j'y rencontre M. Chicoine. Il me dit que suite au déversement, de l'année

Signature: Armando Balmori

Date : 31 mars 2014



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

dernière ils prennent les mesures nécessaires. Je vérifie leur cour et la machinerie lourde et je ne trouve pas de trace d'huile.

Je contacte le plaignant et je lui explique que je n'ai pas trouvé le pollueur, qu'il s'agit d'un déversement très mineur et de s'assurer du nettoyage des taches d'huile par la ville. Fin de l'intervention.

Signature: Armando Balmori

Date : 31 mars 2014